FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible]

LE PÈRE LA RUINE
ROMAN
PAR ALEXANDRE DUMAS.

IX.

LA PRIÈRE DE VALENTIN.

Pendant la nuit, Valentin parcourut la presqu'île dans toute son étendue; il heurta à la porte de tous les cabarets des villages d'alentour, nulle part il ne trouva Richard, personne ne put le renseigner sur le chemin qu'il avait pris [illegible] ancien ami.

Chacune des fatigues qu'il supportait depuis près de vingt-quatre heures, tant à [illegible] la sépulture du patron de la défunte [illegible] que après l'enlèvement de Huberte, [illegible] son empreinte sur les vêtements de l'ouvrier [illegible] étaient souillés de boue, trempés d'eau, déchirés par les ronces. La douleur qui brisait son âme se reflétait sur sa physionomie avec toute l'énergie morale communiquant une telle puissance à ce corps qui semblait débile que, lorsqu'il eut réfléchi que sans doute le sculpteur avait profité de l'embarcation d'un de ses camarades pour regagner la ville, il résolut de ne point attendre le départ des voitures et se mit vaillamment en route pour rentrer dans Paris.

Le jour commençait à poindre; de larges bandes d'un rouge soufré s'élevaient à l'horizon au-dessus des collines qui encadrent la grande ville lorsque le jeune homme se trouva dans l'immense avenue qui commence à Vincennes et finit à la barrière du Trône.

Il accéléra son pas déjà rapide; il tenait à honneur d'être rentré chez lui avant que Richard ne s'y présentât; la provocation par laquelle le sculpteur avait répondu à sa provocation résonnait à ses oreilles comme un glas consolateur; elle était devenue l'objet de toutes ses pensées, le but de toutes ses espérances; il avait droit de compter que son ancien ami y donnerait suite; il le savait brave pour l'avoir vu à l'œuvre à ses côtés dans les combats de Juillet.

Il n'alla donc pas à son atelier, et, pendant toute la journée, il attendit rue Saint-Sabin, ne pouvant tenir en place, en proie à une impatience fébrile, marchant à pas précipités dans sa chambre, ouvrant et fermant la fenêtre à chaque instant, tressaillant à chaque coup de sonnette.

Ce n'était cependant pas que le cœur de Valentin fût livré aux appétits désordonnés de la vengeance: les natures nobles et élevées ne sont jamais plus généreuses que lorsqu'elles souffrent. Comme les métaux précieux, c'est au milieu des flammes qu'elles resplendissent davantage leur pureté.

Quelques tortures qu'il endurât, Valentin ne songeait point à lui-même: il n'avait de pensée que pour ceux qu'il aimait. Son imagination n'admettait pas que les chances de ce combat pussent lui être favorables; il ne le souhaitait même pas. Sa mort à lui n'importait à personne, on ne devait pas faire couler une seule larme, tandis que, désormais, tuer Richard, ce serait frapper Huberte. Il était donc tout résigné à un suprême sacrifice, et, dans l'état d'affaissement que produisaient sur lui les déceptions de sa jeunesse, il l'envisageait comme le repos, comme le port après l'orage, et il roulait dans son cerveau les moyens de rendre sa mort utile encore à la jeune fille. Il ne doutait pas que la dernière prière d'un ami mourant, et mourant de la main de son ami, ne produisît une profonde, une salutaire impression sur l'esprit, sinon sur le cœur du sculpteur. Cette dernière prière, Valentin la formulait d'avance dans sa pensée; elle devait avoir pour objet le bonheur et l'avenir de l'enfant de François Guichard.

Toute la journée se passa en face de cette expectative. Les ombres descendirent le long des maisons, la nuit arrivait, et Valentin attendait toujours: personne n'était venu, personne ne venait.

Un doute traversa son esprit.

Peut-être était-il arrivé malheur à Huberte.

Il ne put soutenir cette supposition, il sortit précipitamment, il courut chez tous les amis de Richard, dans tous les lieux que celui-ci hantait d'habitude, comme pendant la nuit précédente il avait couru dans la presqu'île; ses recherches n'eurent pas plus de succès à Paris qu'elles n'en avaient eu à la Varenne.

Le lundi est un jour que les canotiers utilisent assez ordinairement pour leurs plaisirs; Valentin se dirigea du côté de Bercy, et se mit à rôder sur les quais.

Il aperçut effectivement l'escadrille qui sillonnait la Seine dans toutes les directions; il n'osa s'adresser à ceux qui la montaient; il redoutait leurs sarcasmes, non pas pour lui, mais parce que ces sarcasmes devaient rejaillir sur Huberte.

Quelquefois le découragement s'emparait de Valentin; il se disait:

— A quoi bon ces investigations? à quoi sert ma mon intervention maintenant? n'est-il pas évident qu'il ne m'a pas menti et qu'elle est sa maîtresse? Pourquoi chercher une certitude qui ne peut qu'achever de m'accabler?

Alors il essayait de s'éloigner; il se jetait dans une des rues qui ramènent à l'intérieur de la ville; mais, au bout de quelques pas, une voix mystérieuse [illegible] sur les quais [illegible] au bord de l'eau.

Il arriva ainsi jusqu'à un restaurant dont la façade était illuminée.

A ce restaurant attenait une terrasse ombragée par d'énormes marronniers; derrière cette terrasse, il y avait un jardin dans lequel on entendait retentir des bruits d'orchestre.

C'était le bal des canotiers.

Valentin en franchit rapidement le seuil, mais lorsqu'il s'approcha de la salle où l'on dansait, lorsqu'il aperçut la cohue bruyante et frémissante, il eut peur.

Il avait eu tant d'anxiété, tant d'innocence, tant de chastes pensées avaient abouti à ce pandémonium [illegible] les flétrissures et de toutes les vices [illegible]!

Il frissonna à cette idée; il tremblait d'apercevoir Huberte.

Il se réfugia sous l'allée de tilleuls, qui lui parut déserte.

A l'extrémité opposée à celle par laquelle il entrait, il aperçut un homme et une femme assis devant une des tables qui se trouvaient le long du mur de la terrasse.

Il regarda longtemps, ses yeux ne le trompaient pas: cet homme, c'était bien Richard, et cette femme, c'était bien Huberte.

Valentin allait marcher droit à eux; il voulait [illegible] s'en apercevoir à un de ces mouvements de rage auxquels les meilleurs ne sauraient échapper, lorsqu'en s'approchant il reconnut l'altération profonde que vingt-quatre heures avaient [illegible] pour produire sur les traits de la jeune fille.

On eût dit qu'elle avait perdu en un jour la fraîcheur et le sourire qui donnaient tant de charme à sa figure; son visage était pâle, ses paupières rougies par les larmes; de temps en temps, comme si la fièvre eût donné à son sang l'impulsion qui lui manquait, ses joues se couvraient de teintes violacées; [illegible] sur la table [illegible] une assiette pleine de mets auxquels elle n'avait pas touché, et dans une attitude si morne, si désolée, que Valentin sentit se fondre la colère qui l'avait mordu au cœur, et qui dans le premier moment avait englobé la jeune fille et le sculpteur dans un même désir de vengeance. [illegible]

Richard parlait avec une véhémence extraordinaire, mais parlait assez bas pour que Valentin ne pût entendre ses paroles. De temps en temps, il portait la main vers sa poitrine comme pour appeler son cœur à témoigner de ce qu'il disait; enfin, il éleva le bras en l'air comme on le fait pour prêter un serment.

A ce geste, la physionomie de Huberte, qui avait paru l'écouter avec assez d'indifférence, s'éclaira, des larmes parurent dans ses yeux, son regard s'adoucit; elle saisit la main du sculpteur et la porta à ses lèvres avec une expression de reconnaissance.

— Avec vos serments, Richard, dit-elle, et non-seulement j'oublierai le chagrin que vous m'avez causé, mais encore [illegible] que jamais femme n'aura trouvé [illegible] plus dévouée et plus soumise que ne le sera la vôtre.

Valentin n'en écouta pas davantage; il s'éloigna sans regarder derrière lui.

Il n'avait pas tourné l'angle de la rue qu'il entendit [illegible] pas qui avançaient [illegible] et une voix qui prononçait son nom.

Il lui sembla reconnaître la voix de Richard.

[illegible]

— Arrête donc! s'écria-t-il, arrête donc, Valentin; on dirait que je te fais peur.

Valentin fit seulement volte-face et marcha à la rencontre du canotier, qui ne tarda pas à l'aborder.

Richard paraissait si confiant, si embarrassé, que Valentin avait trop de grandeur d'âme pour [illegible] la journée.

— Que me veux-tu? demanda-t-il.

Le sculpteur haussa les épaules.

— Ça tient donc toujours ce brouillard entre deux vieux amis? reprit-il; tu veux donc décidément que nous nous dévorions l'un ou l'autre pour une femme.

— Non, dit Valentin avec effort.

— Tant mieux, mille sabords! car moi, je ne le veux pas.

— Je suis enchanté que vous soyez revenu à de meilleurs sentiments, Richard.

— Ce n'est pas moi qu'il faut en remercier, c'est elle... Elle m'a fait jurer que je renoncerais à votre duel.

— C'est assez naturel, dit Valentin avec amertume.

— Oui, il lui a fallu toute une escadre de serments; mais c'est à cela surtout qu'elle tenait, continua Richard en riant du gros rire qui lui était familier.

Valentin étouffait.

— Du reste, tu comprends bien que, ne l'eût-elle pas exigé, ce duel n'aurait pas eu lieu: ce n'est pas moi qui aurais pu oublier toutes les obligations que j'ai contractées envers toi.

— Je vous tiens quitte, adieu!

— Allons, voyons, dit Richard avec cette condescendance majestueuse des gens heureux, je ne veux pas te voir plus longtemps cette figure qui sent la Morgue d'une lieue, je me souviens, moi, que nous nous sommes fait vis-à-vis à la grande contredanse de la misère, qu'il y a quelque part dans la bonne ville de Paris des pavés sur lesquels mon sang s'est mêlé à ton sang. Mille sabords! si j'avais [illegible]

— Et il croit l'aimer! pensa Valentin, dont la réflexion se traduisit par un profond soupir.

— Voyons, je te répète ça que tant de fois tu m'as dit: «Sois homme, que diable!» Il n'y a que trente deux livres de fonte en pleine poitrine qui soit un mal sans remède; pour ce qui t'allonge si fort les lèvres, pour ce qui tire de tes poumons de ces soupirs qui feraient filer dix nœuds à cette pauvre Mouette si elle existait encore, j'en sais, des remèdes; j'en connais de crânes. Viens avec moi faire un tour dans le bal et je vais te montrer [illegible]

— Non, Richard, non, laissez-moi.

— Viens donc, je ne te donne pas une demi-heure pour que [illegible]. Viens, quand elle nous verra ensemble Huberte sera bien certaine que je ne te tuerai pas, ce dont elle avait si grand peur. Peut-être cela la décidera-t-il à entrer dans le bal, où elle ne veut pas mettre le pied. Allons, suis-moi, et tu verras bien si je ne me mets pas en dix huit pour réparer le mal que j'ai causé à un ami.

— Je ne te demande qu'une chose, Richard, dit Valentin d'une voix grave et ferme.

— Parle, mon garçon, d'avance, c'est dit... [illegible]

— Richard, je t'adresserai les paroles que Huberte t'adressait elle-même à l'instant; dans les serments que tu lui as faits, et peut-être, si tu attaches quelque prix à mon amitié, le retiendras-tu [illegible].

Le sculpteur fut quelques instans sans répondre; cette phrase de Valentin semblait avoir soufflé à la fois sur ses regrets et sur les dispositions amicales qu'il témoignait à son ancien camarade, et les avoir dissipés.

— Oui, répondit-il en s'efforçant à masquer sa mauvaise humeur sous les apparences de la [illegible], oui, mais à la condition que personne ne se mêlera de mes affaires.

— Soit, répliqua Valentin, qu'elle soit heureuse, et peu m'importera de n'avoir été pour rien dans son bonheur; adieu!

Le sculpteur répondit assez froidement à cet adieu; mais, lorsque son ami eut fait quelques pas pour s'éloigner, il le rappela.

[illegible] demain j'enverrai [illegible]

(A continuer.)

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Mardi soir, 26 juin 1860.

Le marché au coton est encore très calme. [illegible] Les prix sont nominaux.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	[illegible]
Ordinaire	[illegible]
Bon ordinaire	[illegible]
Low Middling	[illegible]
Middling	[illegible]
Good Middling	[illegible]
Middling Fair	[illegible]
Fair	[illegible]

TABAC—300 et 500 boucauts à des conditions particulières.

SUCRE ET MÉLASSE—La pluie a nui aux affaires. Aucune vente digne de remarque.

FARINE—135 barils de superfine à $5 62½. 300 non inspectés [illegible] et 180 d'extra à $7 50 le baril.

MAÏS—1160 sacs de mélangé à 65 cts, 380 de mélangé blanc à 69 et 400 de blanc à 74 [illegible] cts le boisseau.

AVOINE—2340 sacs de St-Louis à 46 et 486 à 47 cts le boisseau.

PORC—Détail seulement à $19 50 le baril de mess.

BACON—15 boucauts de plats côtés [illegible] à 11½ et 15 de désossés à 11¼ cts la livre.

GRAISSE—Rien.

CAFÉ—460 sacs à 13¾ et 400 à 13⅝ cts la livre.

TOILE D'EMBALLAGE—100 balles de l'Inde à 15¾ cts la yarde, comptant.

WHISKY—Rien.

ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE—40 barils à 38 cts le gallon.

CHANGE—Faible demande. Nous cotons: Sterling 110 à 110½; France, 5 fr 7¾ à 5 fr 13¾; Traites sur New-York à 60 jours ¾ à 1¼ d'escompte; traites à vue sur New-York ¼ à ½ pour cent de prime.

FRET—Rien d'important. Coton pour Liverpool ¾ d., pour le Havre 1¼ c.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Cahawba, Smith, New-York via Havane
Navire Mercy, Thompson, Liverpool
Barque Brilliant, Colburn, Leith
Goélette Louisiana, Solomon, Mobile et Pensacola

Arrivés hier.

Navire Le-Inde, Smith, Boston
Goélette Kate L. Field, Robbins, Philadelphie

Pour les bateaux à vapeur, voir la partie anglaise.

Sommaire Transatlantique.

Départs des États-Unis.

Illinois, de New York pour le Havre ... 30 Juin
Adriatic, de New-York pour le Havre ... 14 Juil

Graines fraîches de Jardinage.

Le soussigné vient de recevoir par le steamship Star of the West, de New-York, le complément de son assortiment de graines

Pour le Printemps et l'Été.

Choux pommés, 12 variétés; Choux de Bruxelles; Choux cavalier; Chou-fleur; Brocoli blanc hâtif; Épinard, large feuille; Carotte, demi longue; Betterave, longue rouge; Melon d'Eau; Concombre, long vert; Laitue de Hollande; Radis rond rose; Rave longue rose; Moutarde; Persil; Navet plat col; Navet rutabaga blanc; Céleri plein blanc; Marjolaine; Lavande; Père plaise; Gombo; [illegible]

A vendre [illegible] Vieille Levée, No 312, [illegible] Hôpital et Quartier. J. MENARD.

Plantes et arbustes.

Une grande variété de plantes et d'arbustes, [illegible] à des prix modérés.

B. DOUR,
Marchand de graines,
29, rue Conti, autrefois 22.

Vient de recevoir par les navires Asia [illegible] et Heidelberg du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc. [illegible]

Betterave, Chicorée, Chou-rave, Carotte, Céleri, Cerfeuil, Ciboulette, Laitue, Roquette, Pois, Salsifis, Romaine, Moutarde, Navet, Rutabaga, Chou navet, Oseille, Poireau, Persil, Radis, Scorsonère, [illegible]

[illegible] A vendre à des prix modérés.

A. BERNARD
Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lis, amaryllis, crinum, [illegible] glaïeuls, dahlias et autres bulbes [illegible]

Graines de fleurs, graines de jardinage, graines d'asperges, &c.

[illegible]

MADAME OLYMPE a l'honneur d'informer les dames qu'elle reçoit [illegible] les modes d'Europe [illegible]

LIBRAIRIE RELIGIEUSE et CLASSIQUE.
Ornements d'Église et Variétés.

CH. GUÉRINEAU, Agent.

167, encoignure des rues Royale et Orléans, 167.

REÇU par les derniers arrivages de France pour le mois de Marie [illegible]

[illegible]

EN débarquement du navire Cléopatra, de Marseille— [illegible] CAMILLE LACOSTE, [illegible] rue Royale encoignure Dumaine.

Marseille! Marseille!

EN débarquement du navire Cléopatra, de Marseille— [illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr, No 30, rue Conti.

Installations de Gaz, &c.

[illegible] CHARLES LOEFFLER.

RHUM [illegible] E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

CONFITURES de la Havane [illegible] E. TROISGROS, 18, rue de la Douane.

CIGARES de la Havane—47,000 cigares des marques El Globo, Upman et Intimidad [illegible] E. TROISGROS, 18, rue de la Douane.

TABAC [illegible] E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

CHAMPAGNE DELBECK & DE BERGHES— [illegible] FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

EN débarquement du navire Cléopatra, venant de Marseille: [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée.

ATTENDU incessamment par le navire Fanny Euler, de Bordeaux: [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés: [illegible] C. CAVAROC & Co, 128, rue Royale.

SAUCISSONS—18 caisses saucissons de Bologne, [illegible] LANATA FRÈRES, 9 et 21, rue Jefferson.

Lignes à Pêcher, Hameçons &c.

NOUS invitons nos amis et le public à l'inspection de notre stock d'articles de pêche [illegible] ROUSSET & GENIN, Rue du Canal No 21, près Chartres.

[illegible]

Jour de départ JEUDI, 28 juin à 8 h. A. M.

POUR GALVESTON et la BAIE DE MATAGORDA [illegible] Le steamship CHARLES MORGAN [illegible] I. C. HARRIS, [illegible] 31, rue du Camp.

Un supplément de cette ligne partira pour les mêmes ports tous les dimanches et jeudis. 25 juin.

Pour Brazos Santiago.

Jour de départ, VENDREDI 29 juin, à 8 heures A. M.

MALLE DES ÉTATS-UNIS ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET BRAZOS SANTIAGO—Pour Brazos Santiago, via Indianola [illegible] le steamer AUSTIN, capitaine Thos. Forbes, partira comme ci-dessus avec les malles des États-Unis. Pour fret ou passage ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à I. C. HARRIS, Administrateur, 31, rue du Camp.

Les steamships Austin et Arizona partiront, à l'avenir, tous les vendredis matin. 23 juin

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau régulier JOHN RAINE, capitaine Wm Underwood, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, comme suit:

Départ de la Nlle-Orléans, LUNDI, 4 juin, à 5 h. P. M.
do do MERCREDI, 20 juin, à 5 h. P. M.
do do JEUDI, 5 juillet, à 5 h. P. M.
do do VENDREDI, 20 juillet, à 5 h. P. M.

Les passagers et les expéditeurs peuvent compter sur la régularité du bateau.

Aucune chambre ne sera considérée comme retenue avant le paiement.

N. B.—On peut voir le plan et retenir des chambres, en s'adressant à l'agent, THOS KEEFFE, No 25, rue Gravier. 31mai

POUR LOUISVILLE—Le beau bateau à vapeur DIANA, capitaine T. F. Sturgeon, partira de la Nlle-Orléans pour Louisville et tous les ports intermédiaires, comme suit:

Mardi, 12 juin ... à 5 heures P. M.
Jeudi, 28 juin ... à 5 heures P. M.
Samedi, 14 juillet ... à 5 heures P. M.
Lundi, 30 juillet ... à 5 heures P. M.

Les passagers et les expéditeurs peuvent compter sur la régularité du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BELL, BUCHANAN & CO, No 51, rue Poydras.

On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents. 9mai

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau régulier PEYTONA, pour les passagers, capitaine Jno F. Leydan, partira de la Nouvelle-Orléans pour Louisville et tous les ports intermédiaires, comme suit:

SAMEDI, 9 juin, à 5 heures P. M.
LUNDI, 25 do do
MARDI, 10 juillet, do
JEUDI, 26 do do
SAMEDI, 11 août, do

Le Peytona emploiera, pour le reste de la saison, des domestiques français, pour les passagers de chambres. Les expéditeurs peuvent compter sur la régularité de ce bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BELL, BUCHANAN & CO, agents, No 51, rue Poydras.

N. B. On peut voir un plan des chambres et retenir le passage en s'adressant aux agents. 30 mars

SANGSUES! SANGSUES!
Nouvellement arrivées.

25,000 sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Columbia, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAP. LOUBAT. 5 juin—1an

HOTEL J. GREGOIRE.
Avis aux gourmets.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il ouvrira, dimanche prochain, 3 juin, L'OUVERTURE DE SON HOTEL A LEWISBURG, sous l'administration de M. C. O. Guitera. J. GREGOIRE. 29 mai—1m

HOTEL BAILLE.

Mme BAILLE vient de faire l'ouverture de son excellent hôtel à la Baie St-Louis, et est prête maintenant à recevoir les voyageurs et les familles qui veulent passer l'été hors de la Nouvelle-Orléans. L'établissement a été complètement restauré et est organisé sur un pied parfait; le département de la cuisine est l'objet d'une attention toute particulière. Il y a un wharf et des chambres à bain pour les pensionnaires de l'hôtel. 9juin—1m

HOTEL PRADAT, A BILOXI

LES soussignés, successeurs de Mme Elizabeth Pradat, à qui appartenait autrefois l'hôtel des Chênes Verts, à Biloxi, ont l'honneur d'annoncer au public que l'établissement est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau yacht, des chevaux de selle, des buggies et des voitures sont attachés à l'hôtel.

Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat, sont priées d'en avertir le capitaine du bateau. 19 mai—3m

Hotel de la Passe Christian.

L'ouverture aura lieu dans les premiers jours de juin. L'établissement offre tous les avantages et tous les agréments qu'on peut désirer. Il est à vendre. JOHN McDONNELL, Propriétaire. 3mai—3m

Bureau de prêts et de dépôt de la Louisiane.
No 70, RUE ST CHARLES.

Prêt d'argent

SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, BIJOUX, EFFETS ET IMMEUBLES DE TOUTES ESPÈCES.

Prêts effectués au comptant, [illegible] toutes les transactions sont strictement confidentielles. HART

AVIS AUX DAMES.

Célèbres POUDRES de TOILETTE de Lubin.

CES poudres n'ont point de rivales pour entretenir le teint, le préserver et le rendre au besoin. Elles adoucissent la peau, lui donnent une blancheur veloutée, la rendent lisse et unie, empêchent les éruptions cutanées, [illegible]

F. F. HENRIQUEZ, Encoignure St-Louis et Remparts.
J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.
F. DUCONGÉ, [illegible]

LAFITTE & DEFFARGE.
133......Rue Royale......133.

SEULS Agents de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne, attendent des échantillons de ces vins, par Lessard Dyer, parti du Havre le 17 avril dernier. Nouvelle-Orléans 28 mai 1860.

LAFITTE & DEFFARGE
133......Rue Royale......133.

OFFRENT de vendre [illegible] barriques de vins de divers crus, de Bordeaux, aussi 200 caisses de vin de Bordeaux, Madère, Xérès, Champagne, Liqueurs, Cognac &c &c. Nouvelle-Orléans le 15 mai 1860.

SANGSUES, SANGSUES.
J. L. PELÉ
successeur de Mme Vve La PROVOST,

Rue Bourbon, 126, entre Toulouse et St Pierre,

A l'honneur de prévenir MM. les médecins, pharmaciens et marchands de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sangsues [illegible]

Hongroises et Suédoises, par mille ... $70
do do par cent ... [illegible]

NEW YORK.

HOTEL DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

537, Houston Street, près Broadway, 537,
(AUTREFOIS 41 WALKER STREET).

M. LAURENT SENS, des hautes Pyrénées (Tarbes), ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans [illegible]

Un restaurant est attaché à l'hôtel. MM les voyageurs peuvent y faire servir à toute heure.

Pistolets revolvers à 5 et 6 coups de Lefaucheux.

LION & ANDREE,
54 et 56, anciens 66 et 68, encoignure Bienville et Royale,

VIENNENT de recevoir par le navire Express, du Havre, 75 pistolets revolvers de Lefaucheux, petit calibre, pour poche, 12 dito de gros calibre. [illegible]

Pistolets et Carabines de salon, dite Monte-Christo.

REÇU en vente chez LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville: 36 pistolets de salon, de Flobert, 6 et 9 millimètres, [illegible] 25 carabines même calibre. 10 pistolets revolvers, système Flobert, —AUSSI— [illegible]

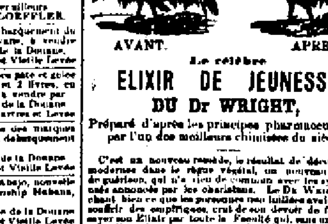

AVANT. APRÈS.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE
DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes usés annoncés par les charlatans. [illegible]

L'abattement physique et moral, Le sang qui se porte à la tête, La confusion des idées, L'hystérie, L'irrésolution générale, L'agitation et l'insomnie, Absence de forces musculaires, Le manque d'appétit, La dyspepsie, Le découragement, La désorganisation ou la paralysie des organes de la génération, Les palpitations de cœur.

En un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix, $1 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. [illegible]

J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans.

Importation directe de Paris.

REÇU par les navires Danube et Guillaume [illegible] EDOUARD GUILLOT, No 120, rue Royale.

Champagne Piper Heidsieck.

CENT paniers champagne Piper Heidsieck, [illegible] B. TURPIN, 44, Vieille-Levée.

MOUSSE MOUSSE
SELLE ET COMMUNE.

ATELAN DE MOUSSE en tous genres; CRINS; LAINE; PAILLE; PLUMES DE CHOIX. Oreillers, Traversins, Draps, Moustiquaires, &c. CAMPBELL & Co, 175, rue du Canal.

CIGARES de la Havane [illegible] A. F. VALLS, No 31, Tchoupitoulas.

AGENCE DE TERRES.

L [illegible] ouvert, dans cette ville, une AGENCE DE TERRES [illegible]

[illegible] A. J. POWELL. Nlle-Orléans, 23 avril 1860.

CIGARES DE LA HAVANE—1,200,000 cigares de la Havane des meilleures marques [illegible] ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, 65, rue de la Douane.

BOURGOGNE—40 barriques vin rouge Macon, 10 barriques vin rouge Beaune, 10 caisses de 12 bouteilles Nuits, [illegible] Volnay, Beaune, Chablis, Chablis, Côte-d'Or, mousseux, vieux cépe. En débarquement du navire Danube, venant du Havre, et à vendre par A. CARRIERE & Co, 37, Vieille-Levée.

ATTENDU par le navire Fanny Euler, de Bordeaux—40 barriques vin rouge, [illegible] Huile d'Olives, qualité extra. L. E. DELUZAIN, 118, rue Royale.

ABSINTHE et Kirsch— [illegible] L. E. DELUZAIN, 118, rue Royale.

ATTENDU incessamment par le navire Lemuel Dyer, capitaine Fairfowle, du Havre; [illegible] PAUL JUGE & FABRY, 27, St Louis.

GRANDS VINS de 1er cru—En débarquement du brick "Victoria" venant de Bordeaux [illegible] FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

LAIT ANTEPHELIQUE

[illegible]

A. SAULET,
Rue de Chartres, No 36.

INVITE ses amis et le public en général, à venir et visiter le magnifique assortiment d'habillements de printemps et d'été, qu'il a reçus par les derniers arrivages, pour hommes, jeunes gens et enfants. A. SAULET, 36, rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

BATISTE IMPRIMÉE
à 25 cts. la yarde,
Chez De MONTROND & GALLOT
COIN CANAL & DAUPHINE.

2000 MOUCHOIRS BATISTE à ourlets, [illegible] Pour dames et messieurs, [illegible] 50 p 0/0 au dessous du cours

500 Mantelets soie noire à $4.

[illegible] GRAND CHOIX d'ombrelles, marquises et éventails. Assortiment complet de bas, chaussettes à l'Écosse, &c.

EN magasin et à vendre par les soussignés: 30 barriques vieux vin Château Margaux, [illegible]

[illegible] PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse.

UNION [illegible] S. D. GRATIAA & Co, No 29, rue Douane.

EN magasin—300 barriques vin de Bordeaux, [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

COGNAC—6½, 1½, 1/16 champagne Vineyard Co. [illegible]

VINS.

[illegible]

CHAMPAGNE.

[illegible] E. DECHAMPS, No 20, rue St Louis.

Drawback! Drawback!

30 pipes genièvre de Hollande, double Eagle, [illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr, No 30, rue Conti.

G. LAVIE,
Rue St-Charles, No. 21, entre Canal et Commune,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, et par la voie du Nord, un assortiment considérable d'articles pour le jour de l'an, tels que: Pendules et candélabres, porcelaines et cristaux; Bronzes et imitation, articles et objets d'art; Caves à liqueur, nécessaires et boîtes à ouvrages; Paniers fantaisie et corbeilles, éventails; Poupées et trousseaux, jeux de toutes sortes; Bijouterie fine française. Un grand assortiment de bonneterie, chemises, caleçons, gilets, cols-cravates, écharpes, cravates, parfumerie, coutellerie, carabines et pistolets Flobert, pipes, vérifiable écume de mer, cannes, parapluies, jumelles de théâtre. 24 déc

H. J. RIVET,
NÉGOCIANT EN GROS ET EN DÉTAIL, en Drogues, Médicaments et Produits Chimiques, Parfumerie et articles de toilette, Couleurs, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médicaments brevetés français et anglais, &c, &c.

64, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

Liquidation.

GRANDS SACRIFICES!
PROFITEZ DE L'OCCASION!!
Les soussignés devant quitter leur magasin,

MAISON ROUGE,
ENTRE LES DEUX MARCHÉS,

au mois de septembre prochain, préviennent leurs amis et le public en général qu'ils offrent, à partir de ce jour, leur grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES au-dessous du prix coûtant.

Produits de Possession!

TURCOTTE & BLANCAND, Maison Rouge, entre les deux marchés, [illegible]

VIN rouge et vin blanc—32 barriques vin rouge [illegible] S. FLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille-Levée.

ATTENDU par le navire Marathon, de Bordeaux—36 barriques vin rouge pour familles. A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & CO, 47, rue Royale.

Cuirs—Cuirs.

ATTENDU par le navire Marathon, de Bordeaux—[illegible] TAMBOURY, OLIVARI & CO, 47, rue Royale.

GRAND CHEMIN DE FER De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

NOUVEL ARRANGEMENT.
TEMPS CHANGÉ & PRIX RÉDUITS

Arrivée à la GRANDE JONCTION en 24½
Arrivée à CAIRO en 34 heures.

Le chemin de fer Central du Mississippi est terminé!

Et la Compagnie a le plaisir d'annoncer qu'on peut se rendre en moins de temps et à meilleur marché

Au Nord, à l'Est et à l'Ouest!

Les convois journaliers partent du dépôt du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia, comme suit:

Convoi de la Malle .... à 7, A. M.
Convoi exprès .... à 5 P. M.

[illegible]

PRIX pour les endroits suivants:

NEW-YORK, avec le choix de	4 Routes	[illegible]
PHILADELPHIE,	4 Routes	[illegible]
BALTIMORE,	4 Routes	[illegible]
WASHINGTON,	4 Routes	[illegible]
LOUISVILLE,	3 Routes	[illegible]

Cincinnati, Chicago, Cleveland, Detroit, Buffalo, Niagara Falls, Cairo, Indianapolis, Dayton, Toledo, Dunkirk, Albany, Boston, Montréal, Québec, Columbus, Pittsburg, Grand Junction, Memphis, Jackson, Tenn., Huntsville, Ala., Decatur, Nashville, Chattanooga, Knoxville, Lynchburg, Bristol, Petersburg, Norfolk, Richmond, Atlanta, Augusta, Macon, Charleston, Columbia, Savannah, Yazoo City [illegible]

Et à tous les autres points importants.

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau général des tickets, 118, rue du CAMP, en face de la Place Lafayette

Les personnes qui demeurent en ville et ont des voisins dans des établissements sur le chemin, peuvent se procurer des billets, par paquets de 25, au bureau, rue du Camp. T. S. WILLIAMS, Surintendant Général

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

1860 ....Département du transport.........1860

Le fret sera reçu, à la gare de la Compagnie, au pied de la rue Calliope, tous les jours, les DIMANCHES EXCEPTÉS, jusqu'à 3 heures P. M.

[illegible]

T. S. WILLIAMS Grand Surintendant

Grand déballage
De Marchandises de printemps.

REÇU par LION & ANDREE, 54 et 56 (anciens 66 et 68), rue Royale, encoignure Bienville:

Un assortiment de marchandises nouvelles pour la saison.

EVENTAILS—Un choix considérable d'éventails de toutes formes [illegible]

[illegible] LION & ANDREE, Royale coin Bienville.

Vins en caisses et en barriques

25 Barriques vin rouge bon ordinaire [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr, 38, Vieille Levée.

PRUNES SÈCHES—30 caisses en jarres de 6 lbs [illegible] DUNTZE & CO, enc. Royale et Conti.

HUILE DE COCO [illegible] F. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

VIN DE OPORTO—75½ pipes, [illegible] F. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

THÉ—[illegible] F. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

EAU CONGRESS—75 caisses à vendre par F. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

POIVRE DE ST MATHIAS—150 sacs, à vendre par F. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

RHUM de la Louisiane—10 barils rhum de la Louisiane "Virginia Plantation" à vendre par B. TURPIN, 44, Vieille Levée.

MAISON RILLIEUX & REGGIO.

NOUS avons reçu d'Europe et de New-York un assortiment de marchandises [illegible] Robes [illegible] RILLIEUX & REGGIO.

CHANGE
À vue ou à terme sur

Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Reims, St-Étienne, St-Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, Bayonne, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Rennes, Brest, Orléans.

A vendre par C. CAVAROC & Co, 118, rue Royal.

Aux amateurs de pêche.

ROUSSET & GENIN annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont reçu leur assortiment complet d'articles de pêche. Leur stock comprend en partie:

30 mille hameçons véritable Limerick, [illegible] 2000 yardes lignes en soie assortis, 250 paquets lignes en pitre, 100 douzaines lignes toutes préparées. Aussi—Bouchons, plombs, paniers, cannes à pêche [illegible] ROUSSET & GENIN, 21 Canal, près Chartres. 21 avril

JAMBONS—30 tierçons jambons Duffield, passés au sucre, 20 tierçons jambons, Lewis Stagg, [illegible] GABRIEL PASCAL, 37, rue de la Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—40,000 cigares de la Havane, Londres, des célèbres marques La Rifles et Globo, venant d'être débarqués du steamship Habana, et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, No 46, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

Vins! Vins! Vins!

300 barriques vin de Catalogne, Tarragone, [illegible] FATJO & BRUNASO, 264 et 266, rue de la Vieille Levée.

EN débarquement de la barque Cléopatra, arrivée de Marseille, [illegible] FATJO & BRUNASO, 264 et 266, rue de la Vieille Levée.

Vins fins.

VINS en caisses constamment en mains, un large assortiment rouge et blanc, [illegible] TAMBOURY, OLIVARI & CO, 47, rue Royale.

CONSERVES—Un assortiment complet d'approvisionnements pour navires et passagers, [illegible] M. A. GALONGNE, Ancienne maison Forbes, 205 et 207, rue Royale.

SEULE AGENCE DE LA
Célèbre Manufacture "Stacker"
TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIÈRES à sucre, Grilles et Gueules de Fourneau, [illegible] E. L. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 12, rue de l'Union.

Nº 39. CHARTRES STREET.
ESTABLISHED IN 1829,
By
F. P. DUCONGÉ.
Droguiste, en gros et en détail.
Produits chimiques anglais, français et américains.

Cette maison offre au médecin de campagne et au planteur l'avantage de trouver en même temps un assortiment complet de Drogues, produits chimiques et préparations pharmaceutiques employées dans la pratique américaine et française.

Aussi, un stock considérable de MÉDICAMENTS PATENTÉS, d'origine anglaise, française et américaine.

Assortiment d'articles variés du ressort de la pharmacie et droguerie.

REÇU par le navire Express du Havre steamer Star of the West, de New-York, [illegible] O. ROBIN, pharmacien, encoignure Ste-Anne et Villeré. 25 mai

Par les navires Crimea et F. Flood arrivant de France.

Reçu par le soussigné "ancienne maison H. Bonnabel"—Articles de droguerie, produits chimiques, médicaments spéciaux, etc., parmi lesquels—Vératrine, 160 flacons; [illegible] Sirop de fleurs de pêcher, Pastilles de patchouly, de Dethan, Roses rouges, Onguent populeum, Dentifrice Lesiel, &c. &c. E. JOURDAN. 17 avril

Pharmacie J. B. Avequin,
Rue St Pierre, No 68,
Entre Royale et Bourbon,

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de Produits chimiques, Pharmaceutiques et de substances médicales venant des premières maisons de Paris, de la plus belle et de la meilleure qualité. [illegible]

EAUX DE VICHY!

12 caisses eaux de Vichy (de la nouvelle source); 250 flacons sel de Vichy pour baigner; 150 kilos chocolat de Vichy [illegible]; 1000 boîtes pastilles de Vichy [illegible]

[illegible]

Au grand dépôt du Sud.

MAISON CENTRALE DE COMMISSION, Encoignure des rues Royale et Ste Anne.

IMPORTATION DIRECTE DE PARIS

[illegible] LOUIS CASTEL, Agent.

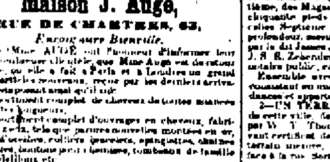

Maison J. Augé,
RUE DE CHARTRES, 63,
Encoignure Bienville.

Mme AUGÉ [illegible]

SIXIÈME COMPTE-RENDU ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Négociants.

LE compte-rendu suivant des affaires de la Compagnie est publié conformément à la Charte:

[illegible]

Actif de la Compagnie.

[illegible]

État de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il SE SOUVIENNE que, le 9 juin 1860, par devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la paroisse susdite, se sont présentés personnellement John Pemberton, président, et Charles Lesassier, secrétaire de la Compagnie d'ASSURANCES MUTUELLE des MARCHANDS, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact [illegible] JOHN PEMBERTON, Président. CHAS. LESASSIER, Secrétaire. [illegible] ARTHUR SAUCIER, Juge de paix.

Nlle-Orléans, 9 juin 1860.

A une assemblée spéciale du bureau des Directeurs [illegible]

—DIRECTEURS—

J. M. Nevins, A. G. Nelson, Geo. Connelly, G. Allifimberger, John Pemberton, G. B. Slocomb, P. Maspero, E. P. Voorhies, P. Fouts, B. O. Vignaud, C. Honold.

Infirmerie de la rue du Cirque,
Nouvelle-Orléans,
Entre les rues POYDRAS et PERDIDO.

Dr MERCIER, No 191, rue du Canal entre Philippa et Remparts.

Dr STANFORD CHAILLÉ, No [illegible] rue du Camp.

Un dépôt pour DIX JOURS [illegible]

Les opérations se paient à part.

Le Dr MERCIER peut être consulté à l'Hôpital, de midi à une heure (excepté les dimanches.)

Consultations du Dr CHAILLÉ, de 8 à 10 heures du matin.

Prix de la consultation: de $1 à $5, comptant. Les pauvres ne paient pas.

VÉRITABLES CIGARES de la Havane— [illegible] CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

CANNELLE—8 rouleaux de cannelle, à vendre par B. TURPIN, 38, Vieille-Levée.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] Gardner Johnson.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,160—En vertu d'un ordre de saisie et vente [illegible]

[illegible]

Sherif de la paroisse d'Orléans.

E. W. Rayne vs David Taylor.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 10,396—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Joseph Hernandez vs Charles Meloche.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,710—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible]

E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans.

Francis P. Proctor vs ses Créanciers.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 15,??? [illegible]

E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans.

P. A. Gaudin vs ses créanciers.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 6,492—[illegible]

Jetter & Delisle vs leurs créanciers (Jacob Jester et W. C. Delisle.)

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,841—[illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu William Cowart.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

John T. Moore & Co. vs Phillip M. Keane.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,??? [illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. R. O'Connor vs J. E. Lockwood—No 10,977.

COUR de la Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] S. HAMILTON, constable.

LE Dr. L. DUPEYRON, dentiste, 76, rue Royale, No 59, près de l'encoignure Bienville, peut être avantageusement consulté depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, pour toutes les maladies dentaires. [illegible]

LE Dr J. T. BEAUREGARD, de retour en cette ville, prévient ses clients et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St Pierre. Il exécute toute espèce d'opérations chirurgicales et mécaniques, depuis une dent jusqu'au râtelier complet, avec toutes les améliorations connues jusqu'à ce jour. Toute opération faite par lui sera garantie.

Dépôt des eaux minérales naturelles, de France, à la Nouvelle-Orléans.

En débarquement du navire Express, du Havre: [illegible] E. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane.

Tamarins Frais.

70 barillets tamarins fins, dernière récolte, en débarquement et à vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, Enc. Dauphine et Douane.

Liqueur et élixir de la Grande Chartreuse.

Un nouvel envoi des spécialités ci-dessus, en débarquement et à vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, Enc. Dauphine et Douane.

HOPITAL LUXEMBERG,
Aujourd'hui Hayes.

CET établissement situé sous peu [illegible]

J. LASALLE,
(CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION).
Encoignure Vins et Jules,
Nouveau Bassin.

ANNONCE à ses clients et particulièrement aux entrepreneurs, charpentiers et menuisiers, qu'il a constamment un stock bien assorti de bois de cyprès de la meilleure qualité. [illegible] J. LASALLE.

SUCRE de la Havane—40 caisses sucre blanc prime, [illegible] E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de [illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur. [illegible]

EN vertu d'un ordre [illegible] Deuxième Cour de District [illegible]

Succession de Vicente Galloso.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse, No 43.

EN vertu d'un ordre qui m'a adressé l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 28 mai 1860, j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, à midi, jeudi, 28 juin prochain, l'esclave suivant, appartenant à ladite succession, savoir: Marcel ou Marcello, âgé d'environ 26 ans. Aussi: une malle contenant des effets de corps, une montre en or, une paire de lunettes. Conditions—Comptant. [illegible]

Meubles! Meubles et un magnifique Piano Pleyel.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau, No 74, rue de Chartres.

JEUDI, 28 juin, à 4 heures et demie, il sera vendu, rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Conti, le contenu de la dite maison, consistant en meubles tels que bureau, table, lits, armoire [illegible]

—AUSSI—

UN MAGNIFIQUE PIANO PLEYEL en BON ORDRE et DIGNE DE L'ATTENTION DES CONNAISSEURS. 26 juin

Fonds d'un magasin de Variétés.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau, No 74, rue de Chartres.

VENDREDI, 29 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, à son magasin d'encan, No 74, rue de Chartres, entre les rues Conti et St Louis, Le fonds d'un magasin de variétés, [illegible] Conditions comptant. 27 juin

150 lots marchandises sèches de saison.

PAR PLACIDE J SPEAR, Encanteur,
Bureau No 74, rue de Chartres

VENDREDI, 29 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu [illegible] Conditions—Comptant. 27 ju

Meubles.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,
Bureau, No 90, Passage de la Bourse

IL sera vendu, samedi, 30 juin 1860, à 11 heures [illegible] Conditions comptant. 27 juin

PAR CHS E FORSTALL, encanteur
Bureau, Passage de la Bourse, No 90

IL sera vendu samedi, 30 juin 1860 à midi, à la Bourse St Louis, rue St-Louis, L'esclave WILLIAM, âgé d'environ 27 ans, excellent domestique de salle à manger et valet de chambre, garanti dans son heureux quelques fois et d'avoir absenté deux fois. Conditions comptant. Acte de vente par-devant A. Ducatel, notaire public. 27 juin

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Marcellus Eschmann—No 16,861

DEUXIÈME Cour de district de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Anthony Keiber a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration [illegible] E. MICHOT, Député greffier

Succession de James W. Totheill—No 16,800.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—[illegible] E. MICHOT, Député Greffier

Succession de Joseph P. Morales—No 16,856.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—[illegible] E. MICHOT, Député Greffier

Succession de Jean Baptiste Zenon Cavelier—No 3,735.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] Député Greffier

CHAUSSURES!
Créoles, Françaises et du Nord.
BLANCAND & GUITET,
Encoignure Dumaine & Royale.

[illegible]

POUR DAMES—[illegible]
POUR DEMOISELLES ET ENFANTS—[illegible]
POUR MESSIEURS, GARÇONS ET ENFANTS—[illegible]

GRUYÈRE—En débarquement du navire Danube [illegible] HENRY VALETON & CO, 27, 29 et 31, rue Bienville.

BACON—100 boucauts épaules, jambons et plats [illegible] GABRIEL PASCAL, 37, rue de la Vieille Levée.

Cacao de Guarayuil.

EN douane et à vendre par S. DE VISSER & Co, 64, rue des Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—717 caisses, [illegible] S. FLASSAN, Nos 38 et 40, rue de la Vieille Levée.

RHUM DE LA HAVANE—30 tierçons rhum blanc, [illegible] S. FLASSAN, 38 et 40, rue de la Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—34,500 cigares des meilleures marques, [illegible] S. FLASSAN, 38 et 40, rue de la Vieille-Levée.

VINS rouges et blancs—[illegible] Château Lafitte, St Julien Médoc, Château Margaux, [illegible] L. E. DELUZAIN, 118, rue Royale.

VIN ROUGE—40 barriques vin rouge St-Julien [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 18 et 18, rue St-Louis

PRUNES SÈCHES—150 caisses Prunes sèches, divers modèles et grandeurs, à vendre par L. E. DELUZAIN, 118, rue Royale.

SAUCISSONS DE LYON—Venant d'être reçus par le navire Danube, du Havre—800 livres saucissons de Lyon, bien frais, à vendre par DUNTZE & Co, enc. Royale et St-Louis

RAISINS, FIGUES ET PRUNES—[illegible] F. SANCHO, 223 Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe

FREDERIC AVET,
(Ci-devant de la maison Avet Bros.)
Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,
RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No 59,
entre Conti et Bienville, Nlle-Orléans

A. F. VALLS,
Importateur de cigares de la Havane,
No 25, rue Tchoupitoulas,
Offre de vendre

981,000 Cigares de la Havane plus ... garantis.

10,000 REGALIAS Flor Servantes,
20,000 PRENSADOS Intimidad, [illegible]
20,000 REGALIAS [illegible]
55,000 [illegible]
20,000 MEDIA REGALIA [illegible]
75,000 REGALIAS VICTORIA [illegible]
[illegible]
72,000 CIGARS, plusieurs marques, [illegible]

PAULIN DUREL,
Marchand d'articles de Bureaux,
Imprimeur et Relieur,
37......RUE DE CHARTRES......37

DONNE avis à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient de recevoir par le steamer Star of the West, de New-York, [illegible] PAULIN DUREL, 37, rue de Chartres.

VENTES A L'ENCAN.

Vente [illegible] Hôpital et Bourgogne.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 30 juin 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis: [illegible]

Vente positive et sans réserve de sept terrains de prix, dans les rues St Bernard et Urquhart, avec les banquettes en briques faites.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 30 juin 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis: SEPT TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues St Bernard, Urquhart, Annette et Girod, désignés par les Nos 1, 3, 4, 5, 6, 10 et 11. [illegible]

Vente positive et sans réserve d'une maison en briques, à trois étages, dans la rue des Ursulines, près la Levée

PAR N. VIGNIÉ, encanteur

SAMEDI, 7 juillet 1860, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis, [illegible]

La Banque des Artisans et des Marchands vs William H. Starke

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,861—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible]

Le mulâtre JAFFRY, [illegible] Le nègre ANTOINETTE, [illegible] Le nègre BAZILE, [illegible] Le nègre HYACINTHE, [illegible] La mulâtresse MARY, [illegible] La négresse THÉRÈSE, [illegible] La mulâtresse FOUNON, [illegible] La mulâtresse GENEVIÈVE, [illegible] La négresse VICTORINE, [illegible] La négresse MADELEINE, [illegible] La mulâtresse ROSETTE, [illegible] La mulâtresse ROSALIE, [illegible] Le nègre PERIN, [illegible] Le mulâtre RAPHAEL, [illegible] La négresse THISBE, [illegible]

Termes et Conditions:

[illegible]

AVIS, AVIS, AVIS.
D. LOPEZ,
CHOCOLATIER ET CONFISEUR,
(GROS ET DÉTAIL)
85, rue de Chartres, ancien No 65,

[illegible]

EN magasin—25 caisses Vermouth Noilly Prat & Co, [illegible] PAUL JUGE & FABRY, 27, St Louis.

HUILE D'OLIVE. J. Plagniol, [illegible] C. CAVAROC & Co.

FARINE—300 barils extra, [illegible] GABRIEL PASCAL.

Genièvre de Hollande.

15 pipes [illegible] FREAUX & COUTURIE.

VINS rouges—[illegible] HENRY VALETON & CO.

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie [illegible] L. E. DELUZAIN, 118, rue Royale.

COGNAC—[illegible] L. E. DELUZAIN.

CUISINET d'Angers [illegible]

ATTENDU par le navire Marathon, de Bordeaux [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

ATTENDU par le navire Ida Wylie, de Bordeaux [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr, 38, Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Fanny Euler, de Bordeaux [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr, 38, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—150 paniers champagne assortis de la marque de Berry et Eug Perrier [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr, 38, Vieille Levée.

ALE de Tennent—150 futailles [illegible] B. TURPIN, 38 Vieille-Levée.

LONDON Porter de Barclay Perkins & Co, à vendre par B. TURPIN, 38 Vieille-Levée.

ALE d'Allsopp en demi bouteilles, à vendre par B. TURPIN, 38 Vieille-Levée.

SAVON de Marseille—[illegible] B. TURPIN, 38 Vieille-Levée.

FARINE superfine—[illegible] B. TURPIN, 38, Vieille-Levée.

CACAO de Guayaquil—[illegible] B. TURPIN, 38 Vieille-Levée.

RHUM de la Jamaïque et de Ste-Croix, whisky d'Irlande, [illegible] B. TURPIN, 38 Vieille-Levée.

BIÈRE de Bavière—[illegible] DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti.

JAMBONS de Westphalie—[illegible] DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti.

POMMES de terre—250 barils [illegible]

Oignons—150 barils oignons créoles de choix, [illegible]

Fèves—75 barils fèves de l'Ouest et du Nord, [illegible]

[illegible] CUCULLU & JULIAN, No 30, ancien No 14, rue Poydras

MEDICAMENTS SPECIAUX
Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera constamment les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau. [illegible] Encoignure Orléans et Bourbon

CHAMPIGNONS—En débarquement du navire Prince, du Havre—14 caisses champignons de Paris, à vendre par L. E. DELUZAIN, 118 rue Royale, Successeur de Hyams Lacoste & Co

VENTES A L'ENCAN.

Noix de Grenoble! Noix de Grenoble!

PAR E. B. SYKES

MERCREDI, 27 du courant, à 11 heures, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, au magasin de MM. A. F. Cochran et Hall, rue Nouvelle-Levée: [illegible]

VENTE A TERME.

Chaussures, Linge fait, Chapeaux, etc. etc.

PAR E. ROGER & Co

JEUDI, 28 juin, il sera vendu à 10 heures, à notre magasin d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée: 100 caisses bottes, souliers et brodequins [illegible]

VENTE A TERME.

Marchandises sèches de saison.

PAR E. ROGER & Co.

JEUDI, 28 juin, il sera vendu [illegible]

Whisky, eau-de-vie, liqueurs, graines, etc.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10½ heures, il sera vendu [illegible]

Pour cause de départ.

Meubles! Meubles!

PARCHAS E. FORSTALL

Bureau, No 90 Passage de la Bourse

IL sera vendu VENDREDI 29 [illegible]

Vacherie! Vacherie!

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.
Bureau No 90 Passage de la Bourse.

IL sera vendu, Vendredi 6 de juillet [illegible]

Henry Jacques Roman vs Marie Thérèse Octavie Roman, épouse de Philippe Buchanan No 16,??, pour opérer un partage.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

[illegible]

Succession de Clapham Esnoon [illegible]

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur

[illegible]

Succession de Clapham Barrett.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

[illegible]

Succession de [illegible]

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur

[illegible]

Succession de Martha Waters, épouse de Jacob Smith—No 16,848.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur

[illegible]

MADAME THIERRY,
au coin du chemin du Rayon et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

[illegible]

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches.

Les magasins Carrollton à louer.

[illegible]

Librairie Française.
HEBERT & ESCOUSSE,
131, rue de Chartres, ancien 119.

REÇU par [illegible]

Ouvrages Homœopathiques.

[illegible]

BILLARDS PERFECTIONNÉS.

[illegible] MILLER, [illegible]

Véritables cigares de la Havane.

600,000 Cigares [illegible] DUMAS & MASICH, [illegible]

CIGARES de la Havane—[illegible] A. F. VALLS, 31 Tchoupitoulas

BITTERS DES ARABES, CASSIS DE [illegible] F. SANCHO, 223, rue Vieille Levée

ATTENDU [illegible] DUMAS & MASICH, [illegible]

CIGARES de la Havane—[illegible] S. DE VISSER & Co, No 74, rue des Magasins

A VENDRE [illegible] S. DE VISSER & Co, No 74, rue des Magasins

INDIGO—[illegible] S. DE VISSER & Co, No 74, rue des Magasins

PRODUITS D'ESPAGNE—En débarquement du navire Habana, arrivé de Barcelone: [illegible] PABLO GELPI & Co, No 283, Vieille Levée

Cigares vrai Havane.

EN magasin, 1,000,000 cigares de la Havane [illegible] CABALLERO & BASUALDO, Entre Douane et Bienville

Neufchatels! Neufchatels!

EN débarquement du navire Nuremberg, du Havre—30 douzaines Neufchatels. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 205, rue Royale, coin Dumaine.

CONSERVES—Par le navire Gutenberg, du Havre— [illegible] DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti

CHAMPAGNE de Piper Heidsieck—100 paniers bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par B. TURPIN, 44, Vieille-Levée